L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI, 6 MARS 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du vendredi, 5 mars 1880.

SÉNAT.

M. Robertson, au nom du comité de finances, a recommandé l'adoption du bill de la Chambre en faveur de J. H. Cosgrove, imprimeur officiel de la Convention constitutionnelle. Un amendement réduit à $6,232 52, la réclamation, qui était de $5,256 67.

Le bill du Sénat légalisant l'usage des barrières en fil de fer et d'autres barrières, a été adopté.

Le bill du Sénat relatif aux annonces judiciaires a été appelé pour la troisième lecture, mais sur la motion de M. Parham, il a été déposé provisoirement sur le bureau afin de permettre au comité de préparer certains amendements qu'exige cette loi de M. Marston.

M. Watkins, au nom du comité judiciaire, a recommandé l'adoption du bill du Sénat relatif aux cours de réunion; l'adoption du bill prolongeant l'époque de prescription de commencer ducès au Baton Rouge Poydras Fund; le rejet du bill du Sénat amendant la section 2045.

M. Walton, au nom du comité d'agriculture, a recommandé le rejet du bill qui organise le bureau des ingénieurs; l'adoption du bill qui amende la loi 33 de la session extraordinaire de 1878 au Bureau des ingénieurs.

M. Hagan, au nom du comité des parcs et des édifices publics, a recommandé l'adoption d'un substitut au bill relatif aux dépenses et aux pouvoirs des commissaires et du surintendant du capitole de Baton Rouge.

Sur la motion de M. Foster, le bill du Sénat au sujet de certains filets employés pour prendre le poisson, a été renvoyé au comité.

Le bill de la Chambre relatif aux devoirs des commis aux minutes des cours de la Nile-Orléans, a été adopté.

Le bill de la Chambre ayant trait aux salaires des greffiers et des employés des cours de la Nile-Orléans, a été adopté.

Le bill de la Chambre organisant les City Courts de la Nile-Orléans, a été adopté.

M. Lockett a présenté un bill pour garantir la réclamation de l'Etat contre la compagnie de chemin de fer de la Nile-Orléans et du Pacifique.

Après une séance à huis clos, le Sénat s'est ajourné à samedi—aujourd'hui—à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

Un mémoire est reçu de l'Athénée Louisianais qui demande un local pour tenir ses réunions.

M. Mahoney présente la résolution suivante:

Résolu que le gouverneur soit autorisé à l'avenir à nommer tous les officiers ministériels d'Etat et de ville;

Que nous renonçons à toutes les élections désormais attendu que les électeurs respectables de cette ville, au nombre de 30,000, ont découvert que leurs votes n'ont pas été comptés aux deux ou trois dernières élections et qu'en conséquence les 30,000 votants n'ont pas voté à la dernière élection.

Que le pouvoir d'un seul homme n'est pas démocratique mais autocratique et que nous adoptons la résolution pour donner désormais au gouverneur tout pouvoir sur le peuple.

M. Jones demande que la résolution soit, sans délai, déposée sur le bureau, mais l'orateur décide que la résolution suive le cours régulier ordinaire.

Une résolution est présentée par M. Landry pour une nouvelle élection dans la paroisse Concordia, pour remplir la vacance causée par l'inéligibilité déclarée de Dave Young.

Plusieurs comités rapportent nombre de bills, parmi lesquels le comité judiciaire rapporte favorablement le bill pour autoriser l'ouverture et l'exploitation de marchés particuliers sur le mode ordinaire, sur le paiement de telle taxe de licence qui mette les affaires des marchés particuliers sur le même pied que les affaires qui sont faites dans les marchés publics.

Favorablement aussi sur le bill qui abolit le bureau de gardien des actes notariés dans la paroisse d'Orléans et les transfère

Défavorablement sur le bill pour rendre responsables des frais encourus par les personnes blessées, ceux qui les blessent, en tirant négligemment et au hasard.

M. Gibson donne avis qu'il présentera une loi générale sur la loterie.

Présentation de bills.

Par le comité de l'éducation publique, un bill pour règler cette éducation dans l'Etat de la Louisiane et dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour lever un revenu dans ce but.

M. Richardson présente un bill sur les compagnies d'assurance, un bill pour liquider les dettes de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour appliquer son actif au payement de ces dettes; pour créer un bureau de liquidation, pour nommer un agent fiscal, prescrire leurs devoirs, établir des pénalités pour la violation de ces devoirs et pour émettre pour $10,000,000 de nouveaux bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans pour opérer cette liquidation, pour établir une taxe et le mode de la collecter et pourvoir aux dépenses de cette liquidation.

Résolutions.

Une résolution de M. Curley chargeant l'avocat général d'examiner la charte de la compagnie du Canal Carondelet pour savoir si la compagnie n'a pas violé sa charte, afin de faire rentrer l'Etat en possession de cette propriété, est adoptée.

M. Devereux présente un mémoire des propriétaires du second ward relatif au dommage infligé à leurs intérêts par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago. Déposé.

Bills du Sénat en seconde lecture.

Le bill 17 pour créer un bureau d'agriculture et d'immigration passe à la troisième lecture.

Le bill du Revenu.

La Chambre se forme en Comité général pour considérer le bill du Revenu. M. Atkins, de Claiborne, préside.

Le septième section avait été prise en considération lorsque la Chambre s'ajourna. Le substitut de M. Lancaster à cette section est adopté. Le gouverneur nommera un collecteur de taxe pour la Nile-Orléans à un salaire de $3000 et $10,000 pour dépenses de bureau.

Les assesseurs de taxe continueront sur le même pied qu'aujourd'hui avec un salaire de $2500 qui sera payé conjointement par l'Etat et par la ville. Les assesseurs fourniront une caution de $5000 et le collecteur de taxe une caution de $50,000.

Le section 9 alloue aux assesseurs de la campagne, un pour chaque paroisse, une commission de 3 0|0 sur toutes les collections jusqu'à $40,000 et 1 0|0 sur toutes les sommes dépassant ce chiffre. Aucun bon ne sera de plus de $10,000.

Le section 10 dit que les bons émis par les collecteurs et assesseurs à la Nouvelle-Orléans seront approuvés par le gouverneur, et les bons des assesseurs de la campagne seront approuvés par le juri de police et les greffiers des cours de district et opéreront comme hypothèque légale sur les propriétés des répondants.

Sur motion de M. Farrar le comité se lève et rapporte à la Chambre qu'ils avaient eu en considération les sections 7, 8, 9 et 10.

M. Farrar propose de déposer sur le bureau le substitut de M. Lancaster à la 7e section. La motion n'est soutenue que par 17 contre 56, et le substitut est adopté.

Les 8, 9 et 10 telles qu'elles ont été amendées par le comité général sont adoptées.

La Chambre se forme en comité général pour considérer le bill 224 du comité de la Maison d'Etat, relatif à une allocation pour réparer la Maison d'Etat à Baton Rouge.

Après une discussion qui n'amène aucun résultat, le comité se lève et demande la permission de siéger encore. Le bill est mis à l'ordre du jour d'aujourd'hui, immédiatement après le bill du revenu.

La Chambre alors s'ajourne au lendemain, à midi.

Il n'est pas de meilleur tonique que le Malakoff Bitters.

—Un cas extraordinaire de catalepsie s'est présenté à Vevey, il y a trois jours. Une personne qu'on croyait morte et qui avait été enfermée dans un cercueil, est revenue à la vie au moment où la bière allait être portée par des brancards et portée au cimetière.

—Tantalus a failli succomber dans l'accident de Lovallois-Perret.—Seulement il avait manqué le train.

Maintenant il donne les détails les plus circonstanciés et ses amis se moquent de lui.

—Tantalus, dit le grand Charles, sommeillait dans le train qui rallie.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 mars—Température—Légère hausse du baromètre, vents un peu plus frais du nord, temps clair et beau.

Température du 5 mars 1880.

Thermomètre de C. Dennery, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	57	14
Midi	71	22
3 P. M.	77	25
6 P. M.	71	22

Vendredi, 5 mars, 7 h. du P. M.

Mortalité des villes (Télégraphe Canet) dans les villes suivantes:

Augusta	6	Nashville, Tenn	27.04
Atlanta, Ga	27.11	New Orleans	8.42
Charleston, C.	27.65	Norfolk, Va	4.04
Savannah, Ga	7.60	Pittsburg, Pa	24.00
Jacksonville, Fla	4.00	Richmond, Va	11.04
La Crosse, Wis	0	St Louis, Mo	11.00
Louisville, Ky	10.10	Vicksburg, Miss	0
Memphis, Tenn	32.05	Wilmington, N. C	0

*Les chiffres du niveau des hautes eaux de 1874.

Surgeon General Curtis, U. S. A.

Naissances, mariages et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures.

Naissances—Mme W Stagelmayer, un garçon, 10 janv.

Mme de Fleurman, une fille, 16 fév.
" C G Trenard, une fille, 20 janv.
" J O Wheler, une fille, 6 janv.
" Thos Lynch, une fille, 29 fév.
" W Perry, une fille, 24 janv.
" J Lederer, une fille, 11 fév.
" Joseph M King, un garçon, 6 fév.
" Jean Baptiste Rouleau, un garçon, 16 nov
" Henry Burger, un garçon, 30 janv.

Mariages—Phil Nicholas à Mlle Jane Hawkins, W Van Horn à Mlle Victoria Wallace, P B Holmes à Mme Mary E Stevens, William H Smith à Vve Marie A Lambert, Walter De Ree à Vve Pauline Warnick, Clara S South à Mlle Johanna E Badge.

Décès—Marie J Geale, 45 ans, 215 rue de Chartres,

Alice Johnson, c., 22 ans, enfin Amelia et Lenrel, native de la Louisiane.

Jos Palmer, c., 54 ans, 214 rue des Magnolias, native de la Louisiane.

Frank Anderson, c., 43 ans, Algar, métif de la Louisiane.

W A Best, 2 ans, 412½ rue Constance.

Mme Lizzie Musselman, 22 ans, 39 rue Ste Marie, native la Nile-Orléans.

Passagers arrivés par le steamship City of Mexico des ports mexicains:

E. E. Dresser, G. F. Morse, W. E. Robinson, A. Avery dame et demoiselle, A. Tucker, D. Ellisa, G. C. Hill et fils, G. Gonzales, L. Converse et dame, Alex Frear, F.H. Taylor, Miss K. Desken, E. Ringel, S. Idaroff, V. Stilgler, Mme De Ellmer, G. L. Silvera, J. Tron, C. Berg, G. E. Lamoreut, E. Pitman, M. de la Torre, V. Corialdessi et sa dame.

Dépêches importantes. — On nous a communiqué, hier soir, les dépêches suivantes:

Aux honorables B. F. Jonas, Randall Gibson et aux autres membres de la délégation de la Louisiane au Congrès:

Vu les graves dommages qui résultent des incendies à bord des navires, nous appelons respectueusement votre attention sur la nécessité de demander promptement au Congrès de modifier la loi de sauvetage en tant qu'elle s'applique aux navires qui se trouvaient dans le port au moment de l'incendie. La loi actuelle s'appliquant, sans distinction, aux navires qui sont dans le port et à ceux qui sont en pleine mer, le montant offert est si fort qu'il est presque un encouragement à l'incendiaire. Dans plusieurs des incendies qui ont éclaté, récemment, à bord de navires, on a découvert des preuves positives d'incendie, et nous sommes autorisés à attribuer la plupart des incendies et des tentatives d'incendies à bord de navires, à la Nile-Orléans au fait que nous vous signalons. De 1866 à 1878, il y a eu, dans notre port, 23 incendies à bord de navires, depuis janvier 1879, il y en a eu 16 ou plus d'un par mois. Les compagnies d'assurances en ont été épouvantées; et nous sommes menacés d'une hausse du taux d'assurance et si elle a lieu, notre commerce en souffrira beaucoup. Le danger n'existe, jusqu'à présent, qu'à la Nile Orléans, si nous sommes bien informés. Notre seul espoir est dans le Congrès qui nous l'espérons, introduira, dans la loi, des modifications qui, sans en faire disparaître les clauses salutaires, laissera aux villes le soin des navires qui sont dans le port.

WM CUNNINGHAM,
Président de la Bourse au Coton.
CYRUS BUSSEY,
Président de la Chambre de Commerce de la Nile Orléans.
ED. A. PALFREY,
Président du Bureau des Assureurs de la Nile Orléans.
MARSHALL J. SMITH,
Agent du Bureau des Assureurs de N. Y.
MARSHALL J. SMITH & CO.,
Agents du Bureau des Assureurs maritime de Boston et Philadelphie.
S. A. MORITZ, agent,
HENRY V. GODEN,
Secrétaire de la Compagnie duLiverpool & London & Globe.

Nile-Orléans, 4 mars 1880.

A Wm F. Babcock,
Président de la Chambre de Commerce de San Francisco, Californie.

Il y a dans les champs de canne à sucre, de coton et de riz de la Louisiane du travail pour un grand nombre de Chinois. Nous vous demandons, si on leur fournit les moyens de transport afin qu'ils sortent de San Francisco, de les envoyer à la Nouvelle-Orléans.

CYRUS BUSSEY,
Président de la Chambre de Commerce.
WM CUNNINGHAM,
Président de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

Cours criminelles.—A la Cour criminelle supérieure, John Bolden, Mateo Vicente, Christopher Clifton et Hugh Moore se sont reconnus coupables de porte d'armes cachées. Le juge les a condamnés chacun à $5 d'amende ou dix jours de prison de paroisse.

A la première cour de district, Mme Alexandre Borne, accusée, par ordre du grand juri, d'avoir, le 2 juin 1871, enlevé Hermerildo Torro, qui, à l'époque, était âgé de quatorze ans; de l'avoir amené à la paroisse St-Landry, où on l'a découvert dans le courant de l'automne dernier, s'est reconnue coupable, et a été mise en liberté après qu'elle eût fourni un cautionnement. Nous avons déjà dit que l'enfant a été rendu à son père, le Dr. Francis Torro, domicilié au No 205 de la rue du Port.

Se sont reconnus coupables: Gabriel Renard, accusé de larcin; A. H. Moore, accusé d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un; Henry Nelson, accusé d'avoir blessé quelqu'un; Alfred Charvin et A. Adler, accusés de voies de fait; George Rieger et Léon Corteau, accusés d'attaque.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Webster St-Céran, Val. St-Céran et E. L. St-Céran, accusés d'attaque à main armée; de Mme Thomas Gibson et de David Banks, accusés de larcin.

L'eau du fleuve dans les ruisseaux.

—L'association sanitaire vient d'abandonner, à cause des frais qu'il lui faudrait encourir, le projet de faire passer l'eau dans les ruisseaux à l'aide de tuyaux de bois de cypre posés sur toute la façade du fleuve.

Un arrangement qu'elle a conclu avec M. Toby, président de la compagnie des Waterworks, et que les directeurs approuveront sans doute, lui permettra d'atteindre son but sans dépenser une somme difficile à recueillir dans les circonstances actuelles.

Les tuyaux en bois seront remplacés par un tuyau en fer, de douze pouces, lequel s'étendra, sur la Levée, de l'Avenue de la Louisiane à la rue Calliope, où il se reliera au tuyau de trente pouces s'étendant déjà de la rue Calliope à la rue du Canal. A l'encoignure de chaque rue faisant face à la Levée, l'eau du tuyau de 12 pouces passera dans un *hydrant* ou pompe de trois pouces et demi.

L'eau du tuyau de trente pouces passera par les puits à incendies, et coulera dans les ruisseaux de toutes les rues perpendiculaires, de la rue du Canal à l'Avenue de la Louisiane.

L'arrangement ne gênera en rien l'approvisionnement de l'eau, que la compagnie des Water-works pourra fournir aux citoyens comme si l'arrangement n'existait pas. Deux puissantes pompes Worthington, pouvant donner, aisément, cinq millions de gallons en vingt-quatre heures fourniront de l'eau du fleuve aux tuyaux de l'association sanitaire.

Tout s'exécutera sous la surveillance et aux frais de l'association.

Les travaux commenceront incessamment et seront terminés dans les premiers jours de juin.

Cour du juge Mitzenberger.

—M. John McCloskey, accusé de larcin, a été honorablement acquitté.

Charles Keller, contre qui la même accusation était portée, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Marie Vincent, Jacob Rosenbach et Baptiste Richard, accusés d'attaque, William Matlock, accusé de larcin, ont été acquittés.

Mary Ann Berke, Julia O'Neil et Ellen Cook, étaient accusés de larcin. Mary a été envoyée devant la première cour de district; les deux autres ont été acquittées.

Fernand Rancé, accusé d'attaque à main armée et Jules Bonnafon, d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, ont été relâchés sur parole.

Cours de districts.

—A la deuxième cour, la succession de Martha Manning, celles de M. Buchanan Miller et de Mme Margaret Desmond, épouse de Patrick Callan sont ouvertes; Léon J. J. Bauchet a été émancipé.

—A la troisième cour, les mineurs dont les noms suivent réclament les dépôts qu'ils avaient à la Banque du Sud: Baptiste Brocede réclame $501 92; P. F. Trisco $724 41; J. A. Leiton 1173 19; Frank Landried $175 44; Baptiste Lamont $404 13; Pedro del Hodal $618 20; J. J. Pacquet $996 44.

—A la quatrième cour, MM. Pattison et Bovard réclament de M. Thomas S. Barlow la somme de $158 42.

—A la sixième cour, M. Jean-Marie Seax intente un procès à I. W. Patton, maire de la Nile-Orléans, et Patrick Mealley, administrateur du département de la police. Dans sa pétition, Seax allègue qu'en 1854, il a acheté, près du pont, un terrain compris entre les rues Alexandre, Napoléon, la Métairie et le Pare, croyant que le Pare était un endroit public et destiné au public en général, comme place d'amusement. Il a fait construire sur ce terre, une maison de prix mais, depuis lors, le pare est devenu un lieu de pataurage au préjudice du commerce du demandeur et du public. En conséquence il prie le tribunal d'empêcher que le maire et l'administrateur du département de la police ne permettent qu'on reçoive des animaux dans le parc.

Cour du juge Shoshum.

—John Colbert Simms, accusé d'avoir blessé John Williams, le 14 février 1880, au No. 186 de la rue Dryades, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $1000.

Mme Gannon et Kitty Schaefer, accusées d'insultes et de bris de paix, ont chacune été condamnées à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Malinda Christian, accusée d'avoir assailli et battu Amanda Johnson, a été condamnée à une amende de cinq piastres ou à dix jours de prison de paroisse.

Le juge a acquitté Thomas Bishop, accusé de larcin, Robert Wesh, accusé d'attaque à main armée, Sam Anderson accusé d'avoir assailli Lucy Anderson.

Mary Armstrong, accusée d'insultes et de bris de paix, a été condamnée à fournir un cautionnement de cent piastres pour répondre de sa bonne conduite ou à passer dix jours de prison de paroisse.

L'interrogatoire de Thos. Molloy, accusé d'insultes et d'attaque à main armée, a été remis à ce matin.

Le juge, d'après le certificat du Dr Chastant, médecin de la ville, a envoyé Jos. Rosière à l'asile des aliénés.

Incendie.—Le feu s'est déclaré, hier, à trois heurs de l'après-midi, dans la rotonde de l'hôtel St.-Charles, au rez-de-chaussée, tandis que M. Applegate réparait un gazomètre dans la boutique de cigare de José Domingo.

Quelques personnes s'étaient par négligence, servies d'allumettes près d'une fuite, ce qui a causé une explosion.

L'installation de M. Domingo a été endommagée. Les réparations coûteront une dizaine de piastres.

Le magasin de chaussures de MM. Rosenfelder et Hocke—au-dessous de l'hôtel—a été également endommagé. La perte est d'environ $500.

M. Hocke a été coupé au bras par un morceau de vitre; M. Charles Lacoume et M. John Sharch, employé de M. Applegate, ont été légèrement brûlés.

Toutes les pertes sont couvertes par des assurances.

Paragraphes.—Trois agents de la trésorerie ont examiné les livres de la sous-trésorerie de notre ville, et compté plus de trois millions de piastres en or, argent, en billets, en nickels, en sous de cuivre. Ils ont déclaré que tout était *all right*.

—Hier, à midi, MM. Fernand Rancé et Jules Bonnafon se sont présentés devant M. J. P. Sarrazin, au coin des rues Charartres et Conti, et ont demandé à voir M. H. Schaale. Ce dernier, qui est un des employés de la fabrique de tabac de M. Sarrazin où qui travaille au premier étage, est descendu au rez-de-chaussée; arrivé à la porte du commerçant sur la rue Conti, il a été assailli par M. Rancé, qui, après s'être servi d'une canne qu'il avait à la main, a immédiatement tiré de sa poche un revolver. M. Schaale, ne s'attendant pas à une semblable réception, a retraité dans le magasin où il a cherché quelque chose pour se défendre; ses yeux se sont portés sur un poids de cinq livres, il l'a saisi et l'a lancé à la tête de M. Rancé, sans l'atteindre.

M. Gérard, autre employé de l'établissement, a voulu séparer les combattants; M. Bonnafon a fait feu sur lui; la balle a failli tuer un jeune garçon qui dans le moment pesait du tabac; elle est allée se loger dans la vitrine parmi les boîtes de pipes.

On nous assure que le différend provient de quelques paroles échangées entre MM. Rancé et Schaale, au dîner que le Pelican Hook and Ladder Company No. 4, a donné le 4 mars, en l'honneur de l'anniversaire des pompiers.

A sept heures hier soir, ils ont été arrêtés, puis relâchés sous parole par le juge Miltenberger.

—Une petite fille du nom de Lizzie Wilson a été grièvement blessée à la tête, d'un coup de brique, par A. Williams, jeune garçon de couleur.

—M. Livingston, membre du barreau, a été battu et blessé, par J. Broat, propriétaire d'un magasin d'épiceries du coin des rues St-Philippe et Dorgenois.

—Il y avait trente passagers à bord du steamer City of Mexico, arrivé de Vera Cruz.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $15,060 69, dont $1,282 10 provenant du département du revenu intérieur, $500 en or, $4,005, en billets, et $63 13 en argent, provenant de la douane, $4,800 du bureau de poste, $4,410 46 de différentes sources.

—Dans le procès de W. W. Handlin contre J. F. Burnett et autres, le juge Rogers a rendu un jugement en faveur du demandeur.

—Hier, à cinq heures et demie de l'après-midi, M. Fehrenback, domicilié au coin des rues Deuxième et Water, s'est blessé accidentellement à la jambe droite au dessous du genou. La blessure n'a aucune gravité.

—Le bateau à vapeur Kate Kinney, qui est arrivé hier, à trois heures et demie, de la Rivière Rouge, avait parmi ses passagers Thos. Fry, qui souffrait d'une blessure à l'épaule droite, blessure que lui a faite John King, second du bateau. Fry a été transporté à l'hôpital.

—Dans la nuit du jeudi à vendredi, des voleurs se sont introduits chez Mme Bowman, rue Claiborne, entre les rues Julie et Cypress; ils en ont emporté quatorze volailles.

—L'officier Weidig rapporte qu'un chien mort orne le ruisseau de la rue Claiborne, entre les rues Lafayette et Poydras.

—Hier matin, à cinq heures, Catherine Rankin, couleur, a été arrêtée dans la rue Perdido, entre les rues Liberté et Franklin, pour ivrognerie, port d'armes cachées et langage obscène.

—A une heure moins le quart, hier après midi, Hugh J. O'Donnell a été arrêté au No 156 de la rue Dryades, pour tentative d'assaut sur Mme Mary O'Donnell dans l'intention de la tuer.

Ventes immeubles aux bureaux de l'auditeur des aliénations:

D. J. Murphy à Jean Lassalle, un terrain et bâtisse, située dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Poydras, Perdido, Franklin et Basin, ayant 17 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 76 pieds 9 pouces. $800

J. Arlegat à Jos. Stalt et Dennige Daniel un terrain situé dans le Troisième District ayant 32 pieds de face à la rue St. Antoine entre les rues Tchoupitoulas et Gravier, sur une profondeur de 127 pieds. $400

M. Goetz à A. S. Hatmann, 19 un terrain et bâtisses, situés dans le sixième district, dans l'îlot compris entre les rues Arabella, Joseph, Prytania et Perrier, ayant 150 pieds de face à la rue St. Joseph et une profondeur de 140 pieds; 2° Un terrain et bâtisses situés dans le sixième district, dans l'îlot compris entre les rues Tchoupitoulas, Jersey, ayant 25 pieds de face à l'avenue Napoléon, sur une profondeur de 100 pieds. $4400

Mme W. T. Happ à Dominique Pecheux, un terrain, situés dans le sixième district, dans l'îlot compris entre les rues Tchoupitoulas, Général Taylor, Water et Prytania, ayant 42 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 93 pieds. $1000

Mme F. A. Cessant à Wm Kreagan; 1° un terrain et bâtisses, situés dans le Deuxième District, dans l'îlot compris entre les rues Hélène, Bellevue, Virginie et Canal, ayant 65 pieds 4 pouces de face à la rue Hélène sur une profondeur de 90 pieds; 2° un terrain situé dans le même district, dans l'îlot compris entre les rues Hélène, la Métairie et St Louis, ayant 19 pieds 4 pouces de face à la rue St Louis, 1050 pieds 11 pouces sur ligne du côté de la Métairie. $2000

La même à Mlle T. W. Conzaj, deux terrains situés dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Girod, Bienville, Carondelet et Lafayette, ayant 26 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur de 1 0 pieds $1600

M. A. et L. A. Gruen à Joseph Lebedeff, un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'îlot compris entre les rues Poydras, Perdido, Johnson et Galvez, ayant 38 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 120 pieds. $2575

Wm T. Richards à la succession de Patrick Irwin, un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'îlot compris entre les rues Poydras, Perdido, St Charles, Camp, Commerce et Gravier, ayant 50 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 170 pieds 10 pouces. $10,000

—On nous assure que le différend qui existe entre MM. Rancé et Schaale, au dîner que le Pelican Hook and Ladder Company No. 4, a donné le 4 mars, en l'honneur de l'anniversaire des pompiers.

A sept heures hier soir, ils ont été arrêtés, puis relâchés sous parole par le juge Miltenberger.

—Une petite fille du nom de Lizzie Wilson a été grièvement blessée à la tête, d'un coup de brique, par A. Williams, jeune garçon de couleur.

—M. Livingston, membre du barreau, a été battu et blessé, par J. Broat, propriétaire d'un magasin d'épiceries du coin des rues St-Philippe et Dorgenois.

—Il y avait trente passagers à bord du steamer City of Mexico, arrivé de Vera Cruz.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $15,060 69, dont $1,282 10 provenant du département du revenu intérieur, $500 en or, $4,005, en billets, et $63 13 en argent, provenant de la douane, $4,800 du bureau de poste, $4,410 46 de différentes sources.

—Dans le procès de W. W. Handlin contre J. F. Burnett et autres, le juge Rogers a rendu un jugement en faveur du demandeur.

—Hier, à cinq heures et demie de l'après-midi, M. Fehrenback, domicilié au coin des rues Deuxième et Water, s'est blessé accidentellement à la jambe droite au dessous du genou. La blessure n'a aucune gravité.

—Le bateau à vapeur Kate Kinney, qui est arrivé hier, à trois heures et demie, de la Rivière Rouge, avait parmi ses passagers Thos. Fry, qui souffrait d'une blessure à l'épaule droite, blessure que lui a faite John King, second du bateau. Fry a été transporté à l'hôpital.

—Dans la nuit du jeudi à vendredi, des voleurs se sont introduits chez Mme Bowman, rue Claiborne, entre les rues Julie et Cypress; ils en ont emporté quatorze volailles.

—L'officier Weidig rapporte qu'un chien mort orne le ruisseau de la rue Claiborne, entre les rues Lafayette et Poydras.

—Hier matin, à cinq heures, Catherine Rankin, couleur, a été arrêtée dans la rue Perdido, entre les rues Liberté et Franklin, pour ivrognerie, port d'armes cachées et langage obscène.

—A une heure moins le quart, hier après midi, Hugh J. O'Donnell a été arrêté au No 156 de la rue Dryades, pour tentative d'assaut sur Mme Mary O'Donnell dans l'intention de la tuer.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Les débats sur la Loi Ferry.

Paris, 5—Le Sénat a commencé la discussion spéciale de l'article 7, du projet Ferry.

Question d'extradition du nihiliste Hartman.

Londres, 5—La correspondant parisien du Daily News dit: tout bien considéré, je suis arrivé à la conclusion que le nihiliste Hartman ne sera pas livré aux autorités russes.

Le prince Orloff, ambassadeur russe a assuré au gouvernement français que sa décision quelle qu'elle puisse être, n'affectera en rien les relations entre la France et la Russie.

Manifeste révolutionnaire russe.

Paris, 5—Les journaux irréconciliables publient une sorte de manifeste du comité exécutif révolutionnaire russe justifiant l'attentat contre la vie du czar, au Palais d'hiver. Le manifeste exprime le regret de la mort de malheureux soldats dans le palais; mais il déclare que de pareilles catastrophes seront inévitables tant qu'une armée sera le rempart une autocratie impériale; il dit que la révolution est fatalement nécessitée en Russie par la répression gouvernementale de tout développement intellectuel et qu'la lutte doit continuer tant que ce czar n'abdiquera pas ou n'accordera pas une constitution. Elle s'écrie en terminant: nous triompherons à quelque prix que ce soit.

Un plan d'arrangement avec le Pape.—Caractère purement pacifique de la mission nouvelle du prince Hohenlohe.—Discussion sur la perte du Grosser Kurfurst.

Londres, 5—Une dépêche de Berlin au Standard dit que le gouvernement a proposé un plan pour régler définitivement le différend avec le Vatican. Un bill sera présenté à la prochaine session de la diète, dans le but de modifier une clause des lois ecclésiastiques. Si le Pape semble à cette concession cesse toute résistance aux autres lois, on pourra bientôt après rappeler bien des autres clauses.

Le correspondant parisien du Times rapporte que le prince Hohenlohe a eu avec M. de Freycinet une longue conversation dans laquelle il a fortement appuyé sur le caractère pacifique de sa nouvelle nomination. Il ne quittera Paris qu'après communication officielle.

Au Reichstag, Von Hasmel a demandé que l'amiral Von Stosch qui est à la tête de l'amirauté impériale, soumit à la Chambre un rapport officiel sur la perte du cuirassé Grosser Kurfurst. L'amiral a nié qu'il ont rejeté sur d'autres la responsabilité du désastre.

Herr Unsen, libéral national, s'est opposé à la demande de Herr Haemel. Il faut, a-t-il dit, se montrer reconnaissant des efforts faits par l'amiral Von Stosch pour augmenter la flotte.

La motion Haemel a été rejetée.

Le Comte Stolberg Wermegerode premier ministre.

Londres, 5—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que en vue d'apporter quelque adoucissement aux travaux ardus du prince de Bismarck, le comte Von Stolberg Wermegerode, actuellement vice-président du Conseil des ministres, va être élevé au rang de premier ministre à sa place.

Meeting en faveur de la colonisation du territoire indien.

Kansas City, 5—Le bureau du commerce s'est rempli de nombreux auditeurs venus pour entendre les discours de col. Boudirst, de l'hon. Franklin et autres, lesquels allaient demander que l'on ouvrit le territoire indien à la colonisation.

Le marshal des Etats-Unis qui avait reçu récemment de l'avocat-général Devens l'ordre d'assister à ce meeting et de la nouvelle proclamation du Président, interdisant l'invasion du territoire indien.

L'assemblée était composée des citoyens les plus honorables de Kansas City et traita pour discuter sur les meilleurs moyens d'obtenir paisiblement l'entrée du territoire indien et le droit de s'y établir. Personne ne voulait employer les moyens violents.

Un long mémoire a été adopté, suivi de résolutions, et il a été envoyé au Congrès. Il y est demandé que le Congrès prenne les mesures, les plus propres à concilier tous les intérêts, tout en favorisant la colonisation du territoire indien.

Une délégation opposée à Grant.

Indianapolis, 5—Les délégués à la convention républicaine de Chicago ont été nommés; ils sont fortement opposés à la candidature de Grant.

Les ouvriers typographes demandent une augmentation de salaire.

Troy, N. Y., 5—Les imprimeurs ont déjà notice qu'ils veulent une augmentation de 5 cents par mille pour tous les genres de travaux.

Fermeture de maisons de jeu.

Cincinnati, 5—Le nouveau surintendant de la police, a ordonné aux propriétaires de maisons de jeu de fermer leurs salons. L'ordre s'exécute à peu près partout.

Marchés étrangers.

Liverpool, 5, midi—Coton calme; ventes estimées à 7,000 balles, dont 1000 balles pour l'exportation et en spéculation. Middling Upland 7½d. Middling Orléans 7 9-16d. Recettes 6,650 balles, dont 2900 américaines.

Futurs calmes mais fermes, uplands low middling clause livrables en mars 7 3|4, mars et avril 7 11|32, avril et mai 7 11|32, mai et juin 7 3|8, juin et juillet 7 11|32, à 7 3|8, juillet et août 7 7|16, août et septembre 7 15|32, septembre et octobre 7 13|32.

Ventes pour la semaine 42,000 balles—pour l'exportation 7000, pour la spéculation 4000. Les ventes comprennent 32,000 balles américaines. Recettes 18,000 balles. Exportations sur-mêmes 6,000 balles. Stock 531,000, balles américaines 274,000 balles. Stock en mer 534,000 balles, 244,000 balles américaines.

1:30 p. m.—Le marché au coton est calme et sans changement.

Futures—Uplands low middling clause livrables en juin et juillet 7 13|32, juillet et août 7 13|32 à 7|16d. octobre et novembre 7 1|32d.

Le navire des Indes et Mer de Manchester est coulé sur Kinsale.

Londres, 5, 12:30 p. m.—Bons des E. U.—4 pour cent, 109 1|4; nouveaux 4 1|2% à —; nouveaux 4 1|2% à —; nouveaux 4 1|2% à 106 7|8, bons d'Etats unis et nominaux.

New York, 5—Balances de la caisse ordinaire—

Espèces $100,049,540
Coupons 5,541,778

Marchés américains.

New York, 5, midi—Coton, Ventes nettes 1159, brutes 2305. Futures 1 mars à la clôture. Ventes 78,600. Livrables mars 12.18 avril 12.23, mai 12.32, juin 12.38, juin 12.71 à 12.72, juillet 12.83 à 12.84, août 12.91 à 12.92, septembre 12.46 à 12.48, octobre 12.00 à 12.02, novembre 12.20 à 12.22, décembre 12.16 à 12.18.

New-York, 5—Coton ferme; ventes d'aujourd'hui 1189 balles. Uplands 12 1|4. Orléans 12 1|4; ventes nettes consolidées 2,219, brutes 24,502. Futures en hausse. Le Grande Sauvagne 16,200, pour la France 1200, pour le Continent 1394. Ventes 7572. Stock 90,350.

New-York, 5—Etat comparatif du coton de la semaine finissant aujourd'hui:

	Balles.
Reçu dans tous les ports des Etats-Unis depuis le 1 août	78,668
Même semaine l'année dernière	84,648
Total reçu jusqu'à ce jour	4,866,841
Même date l'année dernière	4,879,928
Exporté pendant la semaine	106,718
Exporté même époque l'année dernière	128,606
Total exporté depuis le 1 août	2,570,575
Même date l'année dernière	2,564,126
Stock dans tous les ports des E. U.	662,672
Stock même époque l'année dernière	716,855
Stock dans toutes les villes de l'intérieur	173,731
Même époque l'année dernière	168,856
Stock à Liverpool	591,000
Stock même époque l'année dernière	564,000
Coton expédié en mer pour la Grande Bretagne	924,000
Du même même époque l'année dernière	918,000

PASSES.

Fort Hale, 5, 6 p. m.—Vent du sud, sud-ouest.

Arrivées, barque suédoise Aurore, en 65 jours de Havre via le Dunwoor Rock Wales; barque norvégienne Maitlanger, de Rouen.

Départs, steamships Ella Knight pour Key West, Prairie Bayard et Rosanda pour Liverpool, navire Canova pour Liverpool, John Tudor pour Cienfuegos, Clipper le Havre et le barque Catalina pour Barcelone.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 5 mars